

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 550f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Exécution de Johnny Ray Conner au Texas : une « nouvelle étape macabre » selon le Président de l'APCE

Strasbourg, 23.08.2007 – René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui représente à ce titre 47 pays formant une zone sans peine de mort en Europe, a fermement condamné l'exécution, aujourd'hui, de Johnny Ray Conner au Texas.

« Cette 400^e exécution depuis le rétablissement de la peine de mort au Texas en 1982, après un moratoire de 18 ans, marque une nouvelle étape macabre dans l'histoire de cet Etat », a déclaré M. van der Linden.

Pour lui, la réponse du Gouverneur du Texas, Rick Perry, à l'UE qui lui demandait de surseoir à toutes les exécutions à venir et d'envisager l'instauration d'un moratoire est inacceptable. « Contrairement à ce qu'affirme le Gouverneur Perry, la peine de mort n'est pas un "châtiment juste et légitime". Exécuter un condamné n'est pas et ne sera jamais synonyme de justice. »

« Même si cette mesure risque parfois d'être mal accueillie, la peine capitale doit être abolie dans tous les pays qui s'emploient à faire respecter la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme », a-t-il ajouté.

Enfin, M. van der Linden a rappelé que les Etats-Unis ne respectent pas leur engagement en tant que pays observateur de partager les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Note aux rédactions

Le Président de l'Assemblée participera, le 9 octobre à Lisbonne (Portugal), à la conférence internationale marquant le lancement de la Journée européenne contre la peine de mort (10 octobre). La conférence est organisée conjointement par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et sa Présidence portugaise.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).